

La gestion de l'immigration illégal en Guadeloupe

Région Guadeloupe

Présentation de Mme Fély KACY-BAMBUCK

Vice-présidente du conseil régional

TENERIFE, les 21 et 22 septembre 2006



Les caractéristiques de la Guadeloupe



- La Guadeloupe est située dans l'arc antillais, entre le Commonwealth de la Dominique et Antigua et Barbuda

PRESENTATION DE L'ARCHIPEL



- La Guadeloupe est un archipel composé de 7 îles :
- Basse-Terre
- Grande-Terre
- Marie-Galante
- Les Saintes
- Désirade
- Saint-Martin
- Saint-Barthélemy



Caractéristiques de la Guadeloupe

- Superficie: 1 703 km
- Population: 422 496 habitants
- PIB: 13 071 €/habitant
- Statut politique et administratif :
Région monodépartementale soumise à l'article 73 de la Constitution française et RUP de l'Europe en vertu de l'article 299-2 du Traité européen.



Organisation politique et administrative de la Guadeloupe

Comme toute région française elle a plusieurs niveaux d'administration :

- Un représentant de l'État : le préfet de région.
- Un conseil régional qui administre la région.
- Un conseil général qui administre le département.
- 34 collectivités communales et des établissements de coopération intercommunale.

Les compétences de la région

Par suite des nouvelles lois de décentralisation celles-ci sont renforcées

- Les principaux domaines d'intervention du conseil régional sont:
 - Le développement économique et l'aide aux entreprises.
 - La formation professionnelle continue et l'apprentissage
 - La construction et la rénovation de lycées.
 - L'aménagement du territoire.
 - L'environnement, le sport et la culture.
- Mais la gestion des flux de personnes : visa, asile politique, lutte contre l'immigration clandestine et le travail au noir, reste une compétence **exclusive** de l'Etat



Les îles voisines : bassin de l'immigration

Eu égard aux écarts de développement, les Antilles françaises et la Guyane sont des territoires attractifs

- **La République d'HAÏTI**

- Régime politique : république démocratique
- Population : 8,121 millions d'habitants
- PIB : 1 500 \$ / hab.

- **La République Dominicaine :**

- Régime politique : république démocratique
- Population : 9,183 millions d'habitants
- PIB : 6 600 \$ / hab.

- **Le Commonwealth de la Dominique :**

- Régime politique : État associé du Commonwealth- Gouvernement souverain, république parlementaire
- Population : 68910 habitants
- PIB : 5 500 \$ / hab.

- Rappel : PIB Guadeloupe 13 071 € / hab.



Évolution de l'immigration en Guadeloupe

- Une phase d'immigration forcée avec la venue des esclaves en provenance d'Afrique Noire
- L'immigration « moderne » : liée à l'instabilité politique, à la faillite économique de certaines îles voisines et aux catastrophes naturelles
 - Dès les années 70 : Les premiers immigrés clandestins d'origine haïtienne arrivèrent en Guadeloupe pour satisfaire un besoin de main d'oeuvre dans le secteur agricole
 - A côté de cette immigration haïtienne, plus visible parce que plus nombreuse la Guadeloupe a également connu l'arrivée et l'installation de populations de l'île de la Dominique et de la République Dominicaine

Évolution de l'immigration en Guadeloupe (suite)

- Début des années 2000 et surtout depuis 2004:
 - Le phénomène migratoire s'est développé en raison de l'instabilité politique en Haïti
 - La société guadeloupéenne devant l'ampleur du phénomène a pu mesurer les conséquences de cette immigration clandestine organisée par des filières mafieuses très lucratives
 - La pression migratoire a entraîné de nombreuses réactions dont certaines empreintes de xénophobie
 - Les pouvoirs locaux ont pris conscience des conditions inhumaines de la traversée maritime et/ ou aérienne des candidats à l'exil

Les chiffres de l'immigration

- La préfecture qui représente l'État en Guadeloupe a enregistré les chiffres suivants pour 2005 :
 - 27 000 personnes dont 10 000 enfants pour ce qui concerne l'immigration régulière.
 - Elle estime la part clandestine à 25 000 voire 30 000 personnes supplémentaires.
 - On peut affirmer que ce sont, 50 000 à 60 000 étrangers de toute provenance (en majorité des haïtiens) dont 50 % de clandestins qui alimentent le flux migratoire à la Guadeloupe pour une population de 422 000 habitants.

Impact du problème

- La progression subite du nombre d'immigrés a mis en exergue l'absence de moyens et de volonté politique de l'État pour faire face à l'immigration.
- Confronté à la pression populaire, le pouvoir local a élaboré une action volontariste portée par les élus locaux, visant à une mobilisation pour mettre fin à l'inertie et à l'indigence des moyens développés dans ce cadre.

Solutions mises en oeuvre

Des actions fortes ont été entreprises tout en essayant de conserver la tradition humaniste et d'accueil de la région Guadeloupe.

Le Congrès des élus départementaux et régionaux du 15 avril 2005 a adopté plusieurs résolutions avec la volonté de préserver et de renforcer les droits et statuts de ceux qui choisissent l'intégration dans les conditions requises.

Résolutions pour :

- La création de postes de police supplémentaire.
- L'extension du nombre de places au centre de rétention administrative (20 places à 60).
- La création et visite d'une commission d'enquête parlementaire.
- La création d'une antenne permanente de l'OFPPA à Basse-Terre afin d'examiner dans les meilleurs délais les demandes d'asile.

Les avancées depuis le congrès :

Conclusion d'un accord de réadmission entre la France et la Dominique.

Interpellations et reconduites à la frontière massives et quotidiennes (1 075 reconduites à la frontière en 2004, plus de 1 600 en 2005).



Évaluation des mesures prises

- Le nombre de demandes d'asile a fortement régressé
 - 2004: 1 820 demandes
 - 2005: 4 022 demandes
 - 2006: 722 demandes depuis le début de l'année

Évaluation des mesures prises (suite)

- Trois éléments majeurs sont à déplorer:
 - La progression sensible de la xénophobie notamment envers les haïtiens.
 - Les populations immigrées installées depuis de nombreuses années n'arrivent pas à s'insérer du fait de la carence des structures d'accueil et d'accompagnement social et sanitaire.
 - Le chiffre de l'immigration clandestine est toujours approximatif.

Démarches en cours et réflexions

Une solution régionale : le co-développement

La région Guadeloupe intervient financièrement (subventions) dans le développement structurel d'Haïti (Reconstruction ou améliorations d'hôpitaux, soutien à la micro-finance, assistance administrative tel que la formation dans le domaine de l'état-civil, la formation continue,...).

La position de la région Guadeloupe demeure difficile. Pas de compétence légale pour intervenir directement dans ce domaine or, l'Etat n'a toujours pas mis en œuvre 2 outils essentiels pour l'intégration des populations immigrées que sont le plan départemental d'intégration des populations immigrées et le plan départemental d'accueil.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

